

Le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement du territoire de la communauté urbaine du Grand Lyon est mis à la disposition du public, pour consultation, jusque début février 2011.

---



Le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement du territoire de la communauté urbaine du Grand Lyon est mis à la disposition du public, pour consultation, jusque début février 2011.

Le 25 octobre 2010, le Grand Lyon a arrêté son projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du territoire de la Communauté urbaine. Ce plan d'action est le fruit d'un travail collaboratif entre différents partenaires et gestionnaires d'infrastructures : représentants de l'Etat (DDT), Réseau Ferré de France, SNCF, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, direction de l'Aviation civile, Aéroports de Lyon, Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR), Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA), Autoroutes du sud de la France (ASF), mairie de Lyon et les communes de la Communauté urbaine de Lyon. Dans ce mille-feuille d'acteurs et de responsabilités, la Communauté urbaine, elle, agit au titre des compétences des services urbains (voirie, propreté) et du développement urbain.

« Faire une ville en accord avec l'environnement sonore. » Tel est l'un des principaux ancrages qui ont structuré le travail d'élaboration du plan d'action. Ainsi, qu'il s'agisse de créer un écran acoustique à La Mulatière, de détruire l'autopont de Mermoz, ou encore de réaménager la rue Garibaldi... il importe de considérer la question du bruit à toutes les étapes de l'aménagement urbain, des documents d'orientation et préconisations (SCOT, PLU), à la conception des quartiers, jusqu'aux chantiers.

Avant son approbation définitive, le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement peut être consulté (en ligne ou sur place à l'Hôtel de communauté) ; les habitants du Grand Lyon ont jusqu'au 3 février 2011 pour donner leur avis sur le projet.

Pour consulter le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)